

SÉNAT



SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION

•

41^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 148

•

NUMÉRO 78

LE PATRIMOINE CANADIEN

Le Programme national de développement
des archives

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 10 mai 2012

LE SÉNAT

Le jeudi 10 mai 2012

LE PATRIMOINE CANADIEN

LE PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES ARCHIVES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Bibliothèque et Archives Canada soutient depuis 26 ans plus de 800 archives locales canadiennes, afin de préserver et rendre accessibles les documents d'archives uniques qui rendent compte de l'histoire du Canada et des Canadiens.

Depuis 2006, cet appui financier est accordé par l'entremise du Programme national de développement des archives, programme qui a été aboli par le gouvernement, et ce, depuis le 30 avril dernier.

Comme l'a souligné par la présidente du Conseil canadien des archives dans une lettre envoyée au ministre du Patrimoine canadien, cette décision aura des conséquences dévastatrices sur les établissements d'archives et sur leur capacité de préserver l'histoire de notre pays.

Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi d'éliminer le financement de longue date que requièrent nos archives nationales pour poursuivre l'important travail de préservation et de mise en valeur du patrimoine canadien?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, je suis sûre que l'honorable sénateur a remarqué, tout comme moi, à ma grande déception à certains moments, que nous avons abordé une nouvelle ère technologique que certains d'entre nous trouvent encore difficile, mais nous y survivrons.

Bibliothèque et Archives Canada est en train de passer à l'ère numérique. Il y aura davantage de services qui seront offerts en ligne aux Canadiens. Les données recueillies jusqu'ici montrent que les Canadiens accèdent à l'information et l'utilisent beaucoup plus qu'ils ne l'ont jamais fait par le passé.

Cela est très avantageux pour les Canadiens, qui auront la possibilité d'accéder à des documents historiques, indépendamment du lieu où ils se trouvent. La nouvelle base de données de longs métrages canadiens et le projet *Nous nous souviendrons d'eux*, que certains d'entre vous connaissent bien, ne sont que deux initiatives visant à rendre Bibliothèque et Archives Canada plus accessible que jamais.

Encore une fois, madame le sénateur pose souvent des questions — elle l'a fait l'autre jour —, de concert avec l'honorable sénateur Chaput, au sujet du Fonds du Canada pour les périodiques. Lorsque j'ai fait des recherches à ce sujet, j'ai constaté que ce fonds n'avait pas changé du tout, malgré les allégations des sénateurs d'en face.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, je demanderais à madame le leader de vérifier à nouveau ses sources parce que, selon nos informations, qui viennent des sources originales, ce n'est pas du tout le cas.

Je reviens à ma question. Madame le leader mentionne que le travail effectué par Bibliothèque et Archives Canada sera poursuivi grâce aux nouvelles technologies. Selon le Conseil canadien des

archives, le Programme national de développement des archives finançait aussi l'élaboration d'un catalogue national des archives en ligne et son équivalent provincial et territorial, afin que tous les établissements d'archives, même les plus petits, puissent rejoindre les Canadiens. D'après le Conseil canadien des archives, les compressions annoncées vont saboter les efforts déjà entrepris. Donc, même les efforts qui concernent les nouvelles technologies sont sabotés; pourquoi?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Tout d'abord, honorables sénateurs, aucun gouvernement — et certainement pas un gouvernement qui se soucie de notre histoire autant que le nôtre — ne prendrait des mesures pour réduire d'une façon quelconque l'accès des Canadiens à leurs archives.

• (1400)

Toutefois, le sénateur Tardif a formulé une remarque précise — je n'ai pas bien compris le nom du conseil — et, tout comme dans le cas des périodiques, je vais chercher à obtenir de plus amples renseignements afin de convaincre le sénateur que le gouvernement prend ces choses très au sérieux.

[Français]

Le sénateur Tardif : Honorables sénateurs, le nom était le Conseil canadien des archives. Laissez-moi vous donner un exemple de l'impact de ces compressions, en citant la présidente du Conseil canadien des archives, Mme Laura Wilson :

Le Canada célébrera le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017. Les archives ont commencé à se préparer à cet événement afin que tous les Canadiens puissent accéder à leur patrimoine documentaire. En abolissant le Programme national de développement des archives, il sera beaucoup plus difficile d'organiser une telle célébration de manière efficace.

Alors que le gouvernement dépense plus de 11 millions de dollars pour recréer les exploits de la guerre de 1812, il abolit un programme qui ne distribuait que 1,7 million de dollars aux archives, une somme qui n'a pas changé depuis les années 1990. Les archives seront appelées à jouer un rôle essentiel au moment de la célébration du 150^e anniversaire de la Confédération. Pourquoi doivent-elles subir les plus importantes compressions dans le secteur du patrimoine?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Honorables sénateurs, le sénateur Tardif n'a peut-être pas écouté ma première réponse, parce que nous faisons exactement le contraire. Nous fournissons plus de services aux Canadiens — et non moins — et nous lançons de nouveaux programmes afin de les informer et de veiller à ce qu'ils connaissent notre merveilleuse histoire. Je répète que nous avons accru les services. Nous mettons plus d'information en ligne et un plus grand nombre de services sont disponibles.

Il m'est très difficile d'être ici et d'entendre dire que, d'une façon ou d'une autre, nous minons ou réduisons un service important fourni aux Canadiens, particulièrement compte tenu des événements importants qui vont se tenir, notamment le 200^e anniversaire de la guerre de 1812 cette année et le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne dans quelques années.